RIASEC : Rs

K2508
AGENT / AGENTE DE PROTECTION RAPPROCHÉE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Garde du corps privé / Garde du corps privée

Définition

L'agent de protection rapprochée assure la sécurité et la protection de personnes face à diverses menaces.

- Assure la sécurité physique des personnes protégées
- Analyse les risques et planifie les déplacements sécurisés
- Intervient en cas de menace directe pour neutraliser les dangers
- Maintient une veille constante sur l'environnement immédiat
- Collabore avec les forces de l'ordre et autres services de sécurité
- Peut conduire des véhicules blindés pour des déplacements sécurisés

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec plusieurs formations de niveau Bac. Une formation spécifique est également obligatoire pour assurer des missions de sécurité armée.
Il faut de plus être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS, ne pas être inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire, et être détenteur d'un titre de séjour de plus de 5 ans pour les ressortissants étrangers hors UE.

Certifications et diplômes :

- Agent de protection rapprochée armé
- Opérateur en protection rapprochée armée
- Agent de protection physique des personnes
- Agent privé de protection de personnes

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Gérer les accès à des zones restreintes

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Escorter les individus protégés lors de leurs déplacements quotidiens et évènements spéciaux
- Détecter et localiser tout individu ou tout comportement présentant une menace pour la sécurité ou la sûreté
- Evaluer les risques de sécurité dans différentes situations
- Evaluer les menaces potentielles et planifier les mesures de protection nécessaires
- Maintenir une bonne condition physique conformément aux exigences du métier

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Veiller à la protection des données et des informations sensibles
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Respecter la confidentialité des informations

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler l'accès et la circulation des personnes
- Contrôler ou appréhender une personne
- Evacuer les personnes, les mettre en sécurité en cas d'accident, d'incendie et guider les secours
- Protéger des personnes et des biens
- Vérifier les accréditations, droits d'entrée, titres d'accès
- Mettre en oeuvre des moyens de protection des personnes
- Rédiger des rapports détaillés sur les incidents et les activités quotidiennes

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Travailler en étroite collaboration avec les responsables de la sécurité et les forces de l'ordre
- Maintenir une attention constante et être capable de réagir rapidement à toute menace
- Analyser les endroits pour identifier les points faibles et recommander des améliorations de sécurité
- Appliquer les procédures de sécurité en cas d'urgence
- Contrôler le fonctionnement d'un dispositif de sécurité
- Sécuriser un équipement, un périmètre

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer les situations d'urgence et appliquer les procédures adéquates
- Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles
- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Gérer une situation conflictuelle

Management, Social, Soin

- Prodiguer les gestes de premiers secours en cas d'urgence

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser les outils digitaux (communication, applications, objets connectés) Transition numérique

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Normes et procédés

- Procédures d'urgence et d'évacuation
- Protection des biens
- Protection des personnes

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Techniques professionnelles

- Techniques de défense personnelle
- Gestion de foule
- Gestion des accès sécurisés
- Utilisation de matériel de surveillance
- Techniques de protection physique et défense personnelle

Transition numérique

Domaines d'expertise

- Procédures d'urgence et de premiers secours

Produits, outils et matières

- Utilisation d'équipements de surveillance
- Conduite de véhicules blindés

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Port de gilet pare-balles

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail